



La scolarité du Pôle Humanités

Rentrée universitaire 2025 – 2026



Se rendre à la scolarité



En haut des marches
du campus...



... face aux amphis
D & E

La scolarité du pôle Humanités est un service administratif mutualisé



5 composantes

- Faculté de Langues et Cultures Etrangères
- Histoire – Histoire de l'Art et Archéologie
- Institut de Géographie (IGARUN)
- Lettres et Langages
- Psychologie

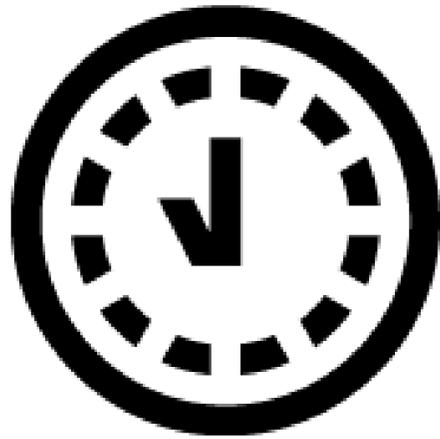


8 500
étudiants



200
formations

Horaires d'ouverture au public



Tous les matins de 8h45 à 12h00

Les lundis et jeudis après midi de 13h30 à 16h00

**A quoi sert la scolarité ?
Pourquoi s'y rendre ?**

Bureau des inscriptions

Open Space

- Inscriptions administratives et pédagogiques
- Inscriptions hors délai / dérogations
- Aménagements (dispense assiduité – régime en 2 ans)
- Césure / bourse
- Changement d'orientation / annulation d'inscription / remboursement
- Carte étudiante

Bureau des examens & diplômes

Bureau 79.2

- Organisation des examens de la session 1
- Organisation des examens de la session 2 dite session de rattrapage
- Gestion des résultats : délivrance des diplômes, relevés de notes, attestations ...

CALENDRIER DES EXAMENS

- Du 5 au 16 janvier 2026 : session 1 (1^{er} semestre)
- Du 4 au 21 mai 2026 : session 1 (2^{ème} semestre)
- Rattrapage du 17 juin au 30 juin 2026 : session 2 (1^{er} & 2^{ème} semestres)



Les étudiants doivent se rendre disponibles sur toute la durée des examens, samedi inclus.

En cas d'absence : aucun rattrapage supplémentaire applicable, en plus de la session 2, même avec un justificatif.

Le suivi des Etudiants en Situation de Handicap (ESH)

Bureau 79.2 (bureau des examens)

Pour bénéficier du suivi ESH, il faut être reconnu au sein de notre établissement par l'un de nos médecins référent handicap du [Service de Santé des Etudiants \(SSE\)](#)



Prenez RDV avec l'un des médecins référent handicap de Nantes Université :

- **En ligne**, en complétant ce formulaire :
<https://univ-nantes.contactsante.fr/RendezVous>
(sélectionnez le motif « HANDI/ ESH-Aménagements » puis le médecin)
- **Par téléphone**, au 02.40.37.10.50 ou /10.69
en précisant bien le motif.

Le suivi des Etudiants en Situation de Handicap (ESH)

Bureau 79.2 (bureau des examens)

- Référent du pôle Humanités
- Suivi individualisé, écoute et conseils
- Organisation des examens au cas par cas, en fonction de l'arrêté de la Présidence
- Calendrier des examens terminaux écrits personnalisé
- Échanges réguliers avec les composantes
- Contact avec les médecins du SUMPPS

Les procédures annuelles de scolarité en 1 coup d'œil

NIVEAU LICENCE

Les procédures annuelles | Niveau Licence



➤ **A retrouver sur :** <https://www.univ-nantes.fr/formation/scolarite-inscriptions/toutes-les-demarches>

ATTENTION : étudiants boursiers



Un étudiant boursier a l'**obligation** de se rendre aux examens terminaux.
En cas d'empêchement, il doit impérativement envoyer son justificatif d'absence à la scolarité

scolarite.humanites@univ-nantes.fr

Pourquoi ? Le CROUS demande des vérifications 2 fois par an et se réserve le droit de supprimer les bourses en cas d'absences répétées ou non justifiées. Il peut demander le remboursement des sommes perçues.

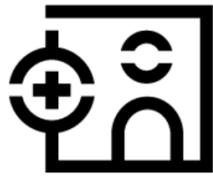
Secrétariat pédagogique / Scolarité

QUELLES DIFFÉRENCES ?

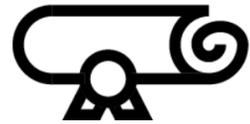
Le secrétariat pédagogique se situe au sein de votre composante (UFR/faculté)

- Gestion des emplois du temps (salles – groupes de TD)
- Saisie des notes de contrôle continu et examens terminaux
- Planification des examens terminaux oraux
- Consultation des copies
- Délibérations et publication des résultats
- Erreur ou modification de note
- Conventions de stage

Contacts



Bureau des inscriptions | Marion MAUDET
scolarite.humanites@univ-nantes.fr



Bureau des examens et diplômes | Victor GAUTIER
examens.humanites@univ-nantes.fr
diplomes.humanites@univ-nantes.fr



Référent Etudiants en Situation de Handicap (ESH) | Grégory LOIRAT
handicaps.humanites@univ-nantes.fr

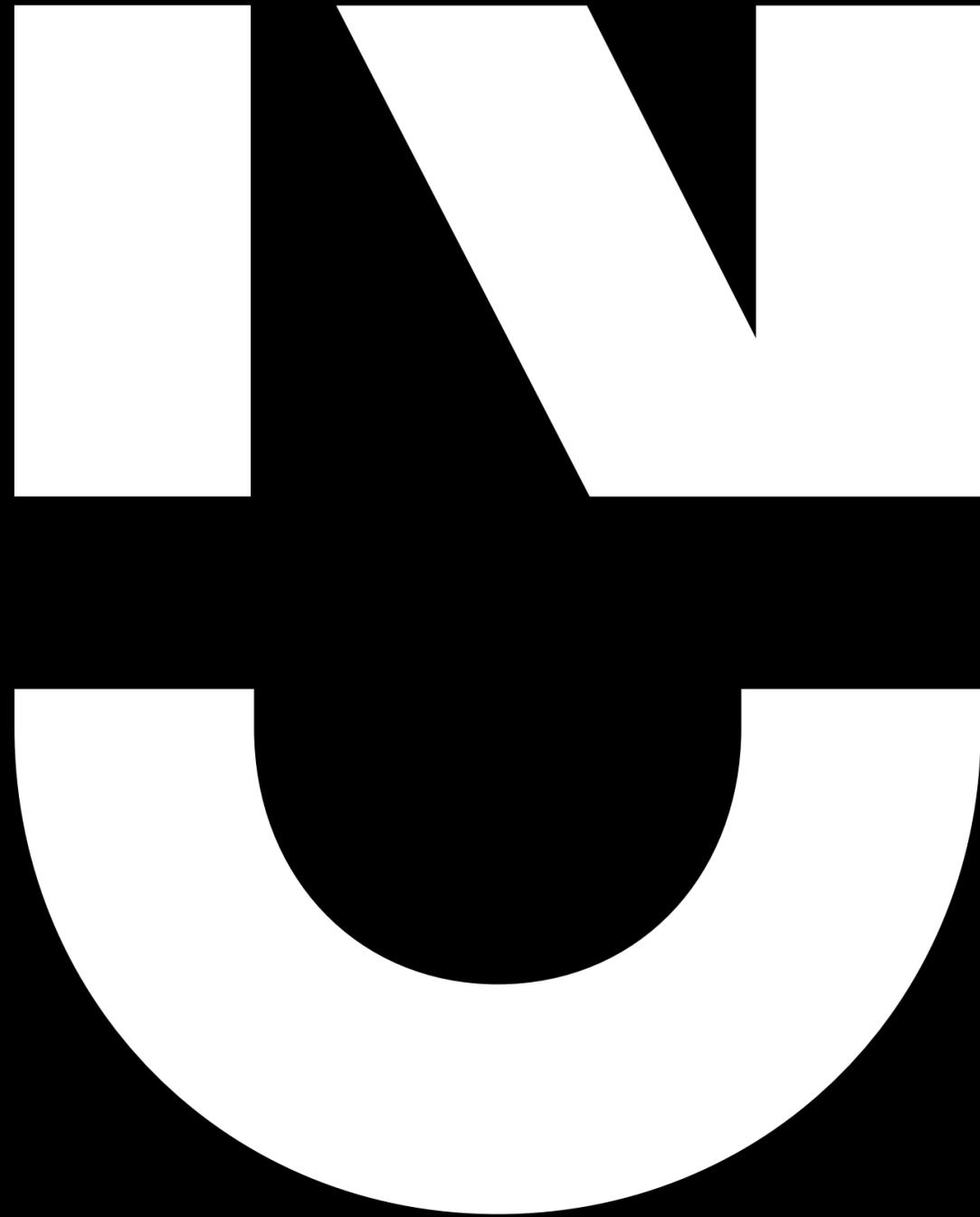


Bureau des candidatures | Amélie ARDOUIN
candidature.humanites@univ-nantes.fr



Indiquer systématiquement :

- n° étudiant
- Prénom et NOM
- Formation



Gwenael BARRAUD – Responsable de la scolarité du Pôle Humanités